

## Les manifestations se poursuivent et la détermination reste intacte



Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Importation des véhicules de moins de 3 ans

**L'Algérie «refuse d'être une décharge des véhicules à moteur diesel»**

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4894 - Mercredi 2 octobre 2019 - Prix : 10 DA



«Nous prendrons des mesures au moment opportun, au nom de la loi»

**Gaïd Salah évoque la complicité de «la bande» avec des parties occultes**

Page 3

## Le soutien problématique d'Ennahda à Kais Saïed

Par Mohamed Habili

A moins que les législatives en Tunisie ne se traduisent elles aussi par un vote sanction aux dépens des partis du système, on risque de voir ces mêmes partis rafler le meilleur des sièges de l'Assemblée, avant de se coaliser sous une forme ou sous une autre, se donnant de la sorte les moyens de dicter leurs choix au président à élire lors d'un deuxième tour dont la date n'est toujours pas fixée, quel que soit ce dernier, Kais Saïed ou Nabil Karoui. Cet objectif serait d'autant plus facile à atteindre pour eux que la Constitution tunisienne limite les prérogatives du président de la République aux questions de Défense, de sécurité et de politique étrangère. Toutes les autres compétences, en particulier celles touchant les domaines économiques et sociaux, ne relèvent pas de lui, mais du gouvernement, un déséquilibre dans les pouvoirs dévolus aux deux pôles de l'exécutif dont s'est déjà plaint le premier président élu dans le cadre de cette Constitution, le défunt Béji Caïd Essebsi. Si le régime que cette Constitution institue n'est évidemment pas présidentiel, il n'est pas réellement parlementaire non plus. Tout au plus peut-on le qualifier de pseudo-parlementaire. Dans l'esprit de ceux qui l'ont conçue, tout semble s'être passé comme s'il s'agissait avant tout de ne pas reconduire le régime présidentiel en vigueur au moment de la «révolution» de 2011. Autrement, ç'aurait été de leur part nier que la chute de Ben Ali soit une révolution.

Suite en page 3

## Loi de finances

# Baisse de 20 % du «train de vie» de l'Etat



PH/D. R.

Le projet de loi de finances pour 2020 table sur une rationalisation des dépenses publiques, en visant notamment les dépenses de fonctionnement des administrations publiques qui reculent de 20 % par rapport à 2019, a indiqué, hier, le ministre des Finances, Mohamed Loukal.

Lire page 2

## Élections présidentielles

**L'ANIE : «Il n'y a qu'une petite minorité de P/APC à rejeter les élections»**

Page 3

## Journée mondiale du film d'animation

**Alger et Annaba en fête**

Page 13

Loi de finances

# Baisse de 20 % du «train de vie» de l'Etat

■ Le projet de loi de finances pour 2020 table sur une rationalisation des dépenses publiques, en visant notamment les dépenses de fonctionnement des administrations publiques qui reculent de 20 % par rapport à 2019, a indiqué, hier, le ministre des Finances, Mohamed Loukal.

Par Meriem Benchaouia

«**L**a rationalisation des dépenses projetées pour 2020 a notamment visé la réduction du train de vie de l'Etat par la rationalisation des dépenses de fonctionnement et de services des administrations», a-t-il avancé dans un entretien accordé à l'Agence de presse nationale. «Le train de vie de l'Etat recule ainsi de 20 % par rapport à 2019», a-t-il précisé. Le budget de 2020 prévoit une baisse de 1,2 % des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses courantes devraient «préserver les dépenses incompressibles, à l'instar des salaires, des charges de la sécurité sociale et celles relatives au bon fonctionnement des structures publiques et à la prise en charge des besoins sociaux des catégories vulnérables», a souligné M. Loukal. En dépit des tensions budgétaires, les transferts sociaux budgétisés ont été maintenus inchangés par rapport à 2019, à près de 1 800 Mds de DA, soit 8,4 % du PIB. Les dépenses d'équipement reculent, quant à elles, de 20,1 %, suite à «des actions de réajustement et de meilleur encadrement des dépenses», explique le ministre. Les dépenses budgétaires globales



passent ainsi à 7 773,1 Mds de DA, en baisse de 9,2 % par rapport à 2019.

## Le gouvernement compte sur les «ressources internes ordinaires» du pays

Pour financer le budget de 2020, qui table sur un déficit

équivalent à -7,2 % du PIB, le gouvernement ne compte pas recourir au financement non conventionnel, introduit pour la période 2017-2022, ni sur les financements extérieurs, mais puiser dans les «ressources internes ordinaires» dont dispose le pays. Le ministre des Finances a rassuré quant à la «capacité du gouvernement à

couvrir les dépenses budgétaires en puisant dans les ressources internes ordinaires du pays, en rationalisant davantage les dépenses, en renforçant l'ingénierie financière, en élargissant l'utilisation des nouvelles technologies et en réactivant l'efficacité de l'appareil fiscal». A la question de savoir si l'Algérie allait recourir dès 2020 aux financements extérieurs pour financer ses projets d'investissement, le ministre a souligné que le recours à ces financements, autorisé par le projet de loi de finances (PLF) pour 2020, «nécessite un peu de temps pour être applicable». «Après la promulgation de la loi de finances de 2020, il y aura un texte d'application qui précisera les modalités pratiques de ces financements. Cela prendra quelques mois. Ce n'est à partir de 2021 qu'on peut s'attendre à une application effective de cette mesure», a-t-il expliqué. Pour ce qui est du financement non conventionnel, M. Loukal a rappelé que cet outil de financement «a été gelé pour l'année 2019» et «n'a pas été reconduit pour 2020» mais qu'il «demeurera valable jusqu'en 2022» puisqu'il s'agit, soutient-il, d'un «outil, important mais non exclusif, de financement du déficit du Trésor,

jusqu'au terme de sa validité».

## Le patrimoine imposé à partir de 100 millions de dinars

Un impôt libératoire sur le patrimoine, d'une valeur allant de 100 000 DA à 500 000 DA, est prévu par le projet de loi de finances pour 2020, a indiqué le ministre des Finances. La fraction de la valeur taxable du patrimoine s'établit entre une fourchette allant de 100 millions de DA à 700 millions de DA, a-t-il précisé. Un patrimoine d'une valeur de 100 millions de DA sera ainsi soumis à un impôt de 100 000 DA, alors qu'un autre d'une valeur de 700 millions de DA ou plus sera soumis à un impôt de 500 000 DA. Les biens mobiliers ou immobiliers d'une valeur oscillant entre cette fourchette seront soumis à un impôt sur le patrimoine avec des montants supérieurs à 100 000 DA et inférieurs à 500 000 DA. 70 % du produit de cet impôt alimenteront le budget de l'Etat et 30 % iront aux communes.

## Autorisation d'importation des voitures à essence de moins de 3 ans

Le PLF 2020 prévoit également des mesures autorisant les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion équipés d'un moteur à essence de moins de trois ans, à leurs propres frais, moyennant paiement des droits et taxes légales et dans le respect des normes de protection de l'environnement. Le texte accorde une facilitation aux citoyens locataires occupant des logements réalisés sur concours définitifs de l'Etat et gérés par les OPGI et l'Administration des Domaines, de procéder au versement des arriérés de loyers et des charges dus et non acquittés au 31 décembre 2019, dans un délai de trois ans, commençant à courir à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Interrogé sur la réforme des banques publiques, annoncée récemment par le gouvernement, il a précisé que cette démarche portait sur l'inclusion d'administrateurs indépendants, au sein des Conseils d'administration de ces banques (non issus de l'Administration Centrale) et l'organisation de la séparation des rôles de Président du Conseil et Directeur Général, chargé de l'exécutif, c'est-à-dire de la gestion opérationnelle de la banque et responsable devant le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration, pourrait, alors, bénéficier d'administrateurs «indépendants» réputés pour leurs connaissances des métiers bancaires, financiers, économiques et de la technologie numérique, au sein de ces mêmes conseils.

M. B.

32<sup>e</sup> mardi des étudiants

## Les manifestations se poursuivent et la détermination reste intacte

Pour le 32<sup>e</sup> mardi, une centaine d'étudiants et des milliers de citoyens sont sortis dans la capitale et plusieurs wilayas du pays pour réitérer leur refus de l'organisation des élections présidentielles dans la situation actuelle.

Les manifestants restent déterminés plus que jamais à poursuivre leur mouvement populaire. Hier, au 32<sup>e</sup> mardi, ils étaient des milliers à gagner la rue à Alger. Entre une centaine d'étudiants et des milliers de citoyens, la marche a été pacifique, comme à chaque fois depuis le fameux 22 février. Les marcheurs demeurent attachés à leurs revendications, à savoir le départ des figures de l'ancien système, le départ de la issaba qui est, selon eux, toujours aux commandes du pays, la libération des détenus d'opinion et «non» à l'organisation d'une élection présidentielle sans le départ de Bedoui, Bensalah et les figures de l'ancien système. Cette fois encore, les citoyens étaient beaucoup plus nombreux que les étudiants. Lors de cette nouvelle marche, les manifestants ont sillonné, comme à leur habitude, les principales rues d'Alger. Dès le départ, donné à la place des Martyrs, les manifestants ont brandi l'emblème national et des banderoles exprimant leur attachement au caractère pacifique de leur marche jusqu'à la satisfaction des revendica-

tions du peuple, notamment la démission du gouvernement actuel et le refus de l'organisation d'une élection présidentielle sans le départ des symboles de l'ancien système. Marchant vers la Grande Poste, comme à son habitude bien gardée par un important dispositif de police, les manifestants ont scandé : «Pas d'élections dans les conditions actuelles», «Pas d'élections avec la participation des symboles de l'ancien régime», «Dissolution des partis qui ont soutenu l'ancien régime», «Départ du gouvernement de Bedoui». Ils ont scandé, en outre, «3assou el pétrole machi el hirak» (surveille le pétrole, pas le hirak), «El yed fel yed nahou el issaba» (main dans la main on éliminera la bande). S'adressant aux responsables qui doutent de la bonne volonté de la jeunesse algérienne, les manifestants ont clamé haut et fort : «Eh oh, ana machi bandi... eh oh, rani 3la bladi ndifendi» (je ne suis pas un bandit, je défends seulement mon pays), «El chaab yourid el istiklal» (le peuple veut l'indépendance) ou encore «Manvotich ala el issaba» (je ne voterai pas pour la bande). La foule qui a sillonné les différentes rues de la capitale, notamment l'avenue Pasteur, le boulevard Amirouche, la rue Ferroukhi puis la place Maurice Audin où un important dispositif sécuritaire a été déployé. Les manifestants ont marché vers la



Grande Poste sans y accéder, car un cordon de police a été déployé à ce niveau-là. Les marcheurs ont clamé le respect de la volonté du peuple en appliquant les articles 7 et 8 de la Constitution, la libération de Karim Tabou et tous les détenus du hirak, scandant : «El sab3a wa tamna, hadou matlabna» (le septième article et le huitième sont notre demande), «Etelgou wladna» (libérez nos fils), «Etelgou Karim Tabou, el chaab yhabou» (relâchez Karim Tabou, le peuple l'aime). «Pas de vote, pas de dialogue avec les symboles de l'ancien système, pas d'élections jusqu'à satisfaction de nos revendications. On est déterminés à construire une Algérie basée sur la souveraineté

populaire», ont clamé les manifestants. Enfin, les participants à cette 31<sup>e</sup> marche des étudiants ont martelé : «Terahlou ga3, Bedoui wa Bensalah», «Makanch el vote, welah mandirou, Bedoui wa Bensalah lazem ytirou, welah mana habssine» (il n'y aura pas de vote, on jure qu'on ne votera pas, Bedoui et Bensalah doivent partir, on n'arrêtera pas de marcher). Dans les wilayas du Centre, des étudiants de Tizi-Ouzou, Bouira et Béjaïa ont organisé des marches pacifiques pour appeler à des «mesures politiques urgentes», notamment la libération des personnes arrêtées lors des précédentes marches.

Thinimene Khouchi

«Nous prendrons des mesures au moment opportun, au nom de la loi»

## Gaïd Salah évoque la complicité de «la bande» avec des parties occultes

■ Au quatrième jour de sa visite à la 2<sup>e</sup> Région militaire, Oran, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a évoqué une nouvelle fois l'existence de «parties occultes» qui complotent contre l'Algérie, avec la complicité de la «bande».



Par Louiza Ait Ramdane

«Il est clair aujourd'hui que cette bande et tous ceux qui orbitent autour d'elle et se soumettent à ses ordres, sont des intrus et des étrangers au peuple algérien. Celui qui ne sert pas l'intérêt de la patrie dans son sens réel est un intrus, voire un ennemi de la patrie», avertit-il. «Ce groupe n'a pas le droit de réfléchir, car les parties occultes, qui se tiennent derrière lui, sont le cerveau qui réfléchit à leur place et leur ordonne d'exécuter», a affirmé le chef d'état-major dans une allocution prononcée en marge de sa visite. Gaïd Salah dira que ces

accusations sont fondées, puisqu'il détient des preuves impliquant la bande et promet des mesures adéquates. «Nos paroles ne sont pas infondées, nous disposons de données qui confirment l'implication de ces traîtres et nous entreprendrons sans nul doute toutes les mesures nécessaires contre ce groupe en temps opportun et au nom de la loi», menace le général de corps d'armée. Selon lui, «aucune tolérance n'est permise envers ce groupe qui s'est habitué à imposer sa volonté inique sur la majorité. Cette ère d'iniquité est résolue à tout jamais».

Évoquant la prochaine présidentielle, le chef d'état-major a

souligné son caractère irréversible, indiquant que «celui qui veut se peser n'a qu'à se présenter devant le peuple et se porter candidat». «Celui qui veut mesurer sa vraie valeur se porte candidat, sinon tout le reste n'est qu'ineptie et sans aucune valeur», dira-t-il.

«Aujourd'hui, la parole est au peuple algérien qui saura comment construire l'Etat de droit où nul n'est souverain que la loi», estime Gaïd Salah qui menace : «Quiconque tenterait d'entraver ce processus nuira à sa propre personne».

Les hommes intègres de l'Algérie n'accepteront plus désormais que les ennemis de la

patrie interfèrent dans le destin de la nation». Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah estime que «telles sont les attentes légitimes que les hommes fidèles, nobles et loyaux envers Allah et la patrie veilleront à concrétiser sur le terrain. Ils parlent et agissent sans tergiversation, à l'image de ceux qui prétendent être cultivés et connaître la loi, mais agissent en totale contradiction avec la loi et complètement loin de ce qui est juste, à travers des déclarations tendancieuses, omettant que l'unique critère pour juger des actes et des paroles est le peuple algérien».

L. A. R.

### Élections présidentielles

## L'ANIE : «Il n'y a qu'une petite minorité de P/APC à rejeter les élections»

Après avoir menacé de poursuivre en justice les maires qui entravent le processus électoral, l'Autorité indépendante d'organisation des élections (ANIE) de Mohamed Charfi affirme qu'il n'y a qu'une petite minorité de présidents d'Assemblées populaires communales, à rejeter les prochaines élections présidentielles du 12 décembre.

Sur ce point, invité du Forum du journal «El Moudjahid», Abdelhafid Milat, vice-président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), fait savoir que plus de 1 470 présidents d'APC sur un total de 1 541 coopèrent parfaitement pour faire réussir le prochain ren-

dez-vous électoral. Pour rappel, plusieurs maires de certaines localités ont annoncé leur volonté de boycotter l'organisation des élections présidentielles prévues pour le 12 décembre prochain. Devant cette menace, l'Autorité de Charfi n'a pas tardé à réagir. Cette Autorité qui refuse de voir les maires de certaines wilayas, perturber sa mission, prévoit de saisir les pouvoirs publics. Ainsi, l'Instance a menacé de saisir le parquet en cas de blocage par les maires du processus électoral, déjà enclenché par la révision des listes électorales. «Toutes les mesures seront prises pour informer le ministère public et engager des poursuites

pénales pour ingérence dans des pouvoirs qui ne les concernent pas, ainsi que pour entrave de l'opération de signature des formulaires de candidature», a indiqué récemment, Bouguerra Ismail, membre de l'Autorité, sur les ondes de la Chaîne 1, de la Radio nationale. La loi portant régime électoral a établi des règles pénales en vertu de l'article 50 pour punir les contrevenants et les manipulateurs. La loi électorale est claire dans son volet pénal. Le président de l'Autorité indépendante de contrôle des élections peut saisir le procureur de la République, contre toute entrave de la part des agents de l'administration ou

officier public, qu'il soit maire ou fonctionnaire, indique Bouguerra. Parmi les entraves, l'on cite par exemple, la destruction des urnes le jour des élections, la fermeture des bureaux de vote aux personnes souhaitant voter... Selon Bouguerra, certains maires de certaines municipalités avaient publié des déclarations «inacceptables» et «non innocentes» bloquant les élections par leur refus de signer les formulaires de nomination. Sur ce point, l'invité de la Radio nationale a souligné que l'État luttera contre toutes les pratiques portant atteinte à l'intégrité du processus électoral ou entraînant son entrave. Il a, dans

M. H.

### LA QUESTION DU JOUR

## Le soutien problématique d'Ennahda à Kais Saïed

Suite de la page une

Or il leur paraissait essentiel d'hériter, de procéder d'une révolution, bien qu'ils n'aient jamais explicitement revendiqué d'autre légitimité que celle des urnes. N'empêche, c'est de cette dimension révolutionnaire qu'ils ont été dépouillés à l'occasion du premier tour de la présidentielle. Quel que soit celui des deux finalistes qui sera élu, il risque de se trouver bien isolé dans son palais de Carthage, tout à fait impuissant à influencer dans la prise de décision sur des sujets d'une importance capitale pour ses électeurs. Ni le juriste Saïed, ni l'homme d'affaires Karoui n'ont été qualifiés pour le deuxième tour pour connaître au bout du compte ce sort. Encore que la situation des deux hommes ne soit pas exactement la même à cet égard. Karoui est issu de ce même système qu'il en est venu à contester. Sa candidature est portée par un parti, son parti, Kalb Tounès, partie prenante aux législatives du 6 octobre. Ce n'est pas le cas de son compétiteur, qui même élu à une écrasante majorité n'aura pas de relais dans l'Assemblée. A moins bien sûr qu'il s'allie aux partis qui auront appelé à voter pour lui au deuxième tour, comme c'est du reste déjà de l'un d'entre eux, et non des moindres, puisqu'il n'est autre qu'Ennahda. Jusque-là, Saïed n'a encore fait aucune déclaration concernant ce soutien, qui n'est pas nécessairement un cadeau. En s'empressant de le lui apporter, Ennahda a de toute façon en vue davantage ses intérêts, compromis depuis le vote antisystème du 15 septembre, qui notamment a éliminé son candidat du deuxième tour, que ceux de Saïed. On peut même se demander si en fait son intention n'est pas de lui donner le baiser de la mort. Saïed peut très bien s'en alarmer et rappeler qu'un soutien librement, unilatéralement apporté ne donne pas droit à une alliance dans les règles. Cela dit, il se peut qu'Ennahda appelle à voter non pas tant pour lui que contre son rival, Karoui. Le parti de Ghannouchi a été en effet, avec Tayha Tounès, le plus hostile à la candidature de ce dernier.

ce sens, invité les citoyens à signaler toute irrégularité et à contribuer à la mission de vigilance. Aussi, le membre de l'Autorité indépendante d'organisation des élections a exhorté les maires à plus s'occuper du développement de leurs communes et la prise en charge de leurs citoyens. Louiza Ait Ramdane

Alger

# Ouverture du 8<sup>e</sup> Salon «Maghreb Pharma»

■ La 8<sup>e</sup> édition du Salon spécialisé «Maghreb Pharma», dédié aux professionnels du secteur de l'industrie pharmaceutique, a ouvert hier ses portes au Centre international de conférences (CIC), à Alger, avec la participation de plus de 200 exposants nationaux et étrangers venant de 25 pays.

Par Safy T.

«**C**et espace ambivalente d'être une plate-forme pour l'Afrique et le Moyen-Orient en matière d'actualité et de tout ce qui a trait à l'amont de l'industrie pharmaceutique, à savoir les process, les solutions, les ingrédients, les marchés, les matières premières,



etc.», a précisé, à l'APS, la responsable du salon, Ferial Bachiri. Sur les 217 exposants nationaux et étrangers issus de 25 pays d'Europe, d'Asie et du Moyen-Orient, bon nombre sont des «habitues» depuis la 1<sup>re</sup> édition de cette manifestation, organisée par Medi Theral et Easyfairs, assure-t-elle. L'Algérie représente pour les participants

étrangers «un marché très porteur, sachant qu'elle a réussi à produire localement plus de la moitié de ses besoins en produits pharmaceutiques.

Aussi, leur présence est motivée par la recherche de potentiels distributeurs locaux et notre salon se propose de les accompagner dans ce sens», ajoute M<sup>me</sup> Bachiri.

Il s'agit également, à travers ce salon, de «parvenir à créer une zone de produits finis localement en offrant la possibilité aux producteurs d'y être représentés et d'interagir avec les différents exposants», détaille-t-elle encore. Sont notamment attendus à ce salon des investisseurs en projets d'unités pharmaceutiques, des responsables d'achat labo-

ratoires et cosmétiques, des étudiants et chercheurs dans le domaine pharmaceutique, des pharmaciens, des cadres et dirigeants de laboratoires, sachant que durant les 3 jours de l'événement, des conférences thématiques seront animées par des professionnels du domaine.

S. T./AP

## Reboisement

### Dahmoune charge les collectivités locales de créer des espaces verts aux normes internationales

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a chargé, hier à Alger, les communes et les wilayas du pays de mettre en place des programmes pour la création d'espaces verts de proximité répondant aux normes internationales. Intervenant à l'ouverture d'une journée d'information sur «le Barrage vert face aux changements climatiques», M. Dahmoune a affirmé que son secteur veillera à intégrer les espaces verts dans tous les projets de construction d'infrastructures publiques comme un impératif dont les études urbanistiques et architecturales devront tenir compte. Selon le ministre, il faut parvenir à 10m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant au niveau des cités, des rues, des espaces publics et des organismes publics. M. Dahmoune a, par ailleurs, assuré que tous les efforts seront déployés pour mener à bien le Programme national de reboisement (PNR) et valoriser et mettre à profit ses résultats pour honorer les engagements de l'Algérie à l'échelle internationale. «Nous sommes à un tournant décisif dans l'histoire de notre pays qui nous impose de prêter attention aux défis envi-

ronnementaux et de faire face aux grands risques naturels, tels que la désertification qui se complique davantage avec les changements climatiques et menace les ressources biologiques et l'équilibre écologique», a soutenu le ministre. Dans ce contexte, l'Etat a mobilisé de nombreux mécanismes juridiques et réglementaires et tous les moyens matériels et humains pour ancrer la culture du reboisement chez les citoyens par la concrétisation du Barrage vert et des villes vertes, consolider le couvert végétal et forestier et consacrer des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, a-t-il souligné.

#### Important programme de reboisement pour protéger les bassins et les barrages

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, a fait savoir, hier à Alger, que son département s'employait à la concrétisation d'un programme de reboisement important pour protéger les bassins, les barrages et les cours d'eau. S'exprimant à l'occasion d'une journée d'information sur le rôle du Barrage vert face aux changements climatiques, M. Hamam a indiqué

quel'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) avait planté, entre 2016 et 2017, plus de 1.2 million arbustes à travers nombre de barrages du pays. Le nombre d'arbustes plantés par l'Agence s'élève actuellement à 2.2 millions d'unités, a ajouté le ministre, relevant que l'ANBT avait également contribué à l'élaboration du Programme national de reboisement (PNR) qui a fixé pour objectif le reboisement d'une superficie de plus de 1.24 million d'hectares dont plus de 500 000 s'inscrivant dans le cadre de la protection et la sécurisation des cours d'eau déversant dans les barrages se trouvant en zones montagneuses. Il a affirmé que son secteur avait réussi à aménager et reboiser près de 25 000 hectares dans le cadre de la protection des cours d'eau. En 2003, l'ANBT a élaboré, en coordination avec les services de la Direction générale des forêts (DGF), une étude ayant ciblé 52 cours d'eau déversant dans les barrages et les retenues collinaires à travers 32 wilayas, une étude, a-t-il dit, qui devait définir les voies et moyens de protection de ces infrastructures des dangers de l'érosion. Par ailleurs, le ministre a fait état d'un travail

mené avec les services du ministère de l'Agriculture pour mettre en œuvre un programme ambitieux d'élargissement des espaces irrigués à plus de 2 millions d'hectares, afin de lutter contre les effets des changements climatiques et préserver l'équilibre écologique. Le secteur des ressources en eau, poursuit M. Hamam, enregistre actuellement, à la faveur du programme d'investissement dont il a bénéficié, un «progrès notable» dans l'affectation de la ressource hydrique au profit du secteur agricole, et ce, grâce à la réalisation de 11 stations de dessalement de l'eau de mer, en exploitation, en sus de 4 autres stations devant être réalisées dans l'avenir. Le ministre a rappelé la réalisation de 80 barrages d'une capacité de plus de 9 milliards m<sup>3</sup>, en sus de 5 autres barrages en cours de réalisation et plus de 240 000 puits exploités par le secteur de l'Agriculture. Il a fait état, en outre, de la programmation de 34 puits profonds dans les wilayas de Ouargla, El Oued et Biskra, devant permettre à l'Algérie de mobiliser plus de 10 milliards M<sup>3</sup>, dont 70 % seront consacrés à l'irrigation, soit 7 milliards M<sup>3</sup>.

Halim Y.

## Mostaganem

### Ouverture d'ateliers sur les mécanismes de prise en charge à domicile des personnes âgées

Les ateliers sur les mécanismes de prise en charge à domicile des personnes âgées ont débuté hier à Mostaganem, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia. Intervenant à l'ouverture de cet événement, la ministre a souligné que ces ateliers constituent une «opportunité pour débattre, évaluer et réviser les aspects réglementaires, matériels et sociaux portant sur cette disposition et explorer la pertinence des services fournis à cette catégorie de citoyens». M<sup>me</sup> Eddalia a

ajouté que la rencontre représente aussi «une occasion pour coordonner les activités de tous les intervenants, unifier les efforts et mieux exploiter les possibilités offertes dans le cadre d'une action sectorielle conjointe assurant l'efficacité, la célérité et la rationalisation des dépenses, la qualité des services fournis aux personnes âgées». «Nous avons enregistré, dans le rapport de l'année écoulée, quelque 25 131 interventions en faveur des personnes âgées au niveau national, portant sur les aides en nature ainsi que des actions à

caractère social et des accompagnements psychologiques, sanitaires et administratifs», a-t-elle ajouté. Pour l'année 2019, le secteur a réservé des subventions du fonds national de solidarité d'un montant de 408 millions DA destinés à organiser des séjours de cure, financer l'acquisition d'appareils destinés aux personnes âgées, l'aide de l'Etat aux personnes âgées prises en charge et celles prises en charge au domicile. Ces ateliers de deux jours, organisés à l'occasion de la Journée mondiale des personnes âgées, permettront de débattre de sujets

liés au «cadre réglementaire régissant la disposition d'assistance à domicile», «modalités de diversification de sources de financement des activités et interventions de cette disposition», «champ d'intervention de tous les participants et partenaires» et «moyens de renforcement des capacités des intervenants». La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme poursuivra sa visite dans la wilaya de Mostaganem en inspectant plusieurs établissements spécialisés relevant de son secteur.

Maya H.

## Pétrole

## Le prix monte alors que l'Opep produit moins

■ Les prix du pétrole montaient hier en cours d'échanges européens, alors que sont parues des informations selon lesquelles la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en septembre est au plus bas en huit ans.

Par Sara Y

Vers 09h20 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 60,02 dollars à Londres, en hausse de 1,30 % par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en novembre s'échangeait à 54,78 dollars, 1,31 % de plus que la veille.

«Selon un sondage, la perte de production saoudienne après les attaques a engendré un déclin de la production de

l'Opep de 750 000 barils, à 28,9 millions de barils par jour en septembre», a expliqué Carsten Fritsch, analyste chez Commerzbank. «Cela fait huit ans que l'Opep n'a pas si peu produit», a-t-il continué, tout en rappelant que «l'on peut s'attendre à une production plus élevée en octobre, étant donné que l'Arabie saoudite a rétabli sa production».

L'attaque du 14 septembre contre deux installations pétrolières saoudiennes a éliminé près de 6 % de la production mondiale, et fait bondir les cours du pétrole de près de 20 %, mais le gouvernement saoudien dit

avoir tout mis en œuvre pour rétablir sa production, la plus importante au monde. Par ailleurs, les analystes se montraient pessimistes sur le futur des cours de l'or noir.

Pour David Madden, analyste pour CMC Markets, ce sont maintenant «les craintes par rapport à la demande, créées par la fragilité du secteur manufacturier mondial, qui ont repris le dessus» après que ce soient dissipées les craintes qui planaient sur l'offre dans un contexte géopolitique tendu au Moyen-Orient.

S. Y.



PHD.R.

## Changes

## L'euro continue de baisser, au plus bas depuis mai 2017, face au dollar

L'euro continuait de baisser face au dollar hier, atteignant un nouveau plus bas depuis mai 2017, toujours affecté par le ralentissement de l'inflation en Allemagne. Vers 08h40 GMT, la monnaie unique européenne s'échangeait à 1,0891 dollar, 0,07 % de moins que la veille, après être descendue jusqu'à 1,0879 dollar aux alentours de 07h00 GMT. La veille, «l'euro avait subi une chute soudaine

après que l'inflation allemande ait ralenti», a expliqué Ipek Ozkardeskaya, analyste chez London Capital Group. L'inflation en Allemagne a en effet ralenti à 1,2 % en septembre sur un an contre 1,4 % en août, s'éloignant de l'objectif de la Banque centrale européenne, proche de 2 %, selon des chiffres provisoires publiés lundi par l'office fédéral des statistiques Destatis. La décélération en quelques mois

est très marquée, puisque l'indice était encore à 1,7 % en juillet, et prend même de court les analystes cités par le fournisseur de services financiers Factset, qui voyaient un recul plus modeste à 1,3 %. «La dernière publication PM attendue aujourd'hui par les analystes devrait confirmer une forte contraction de l'activité manufacturière allemande en septembre», a continué M<sup>me</sup> Ozkardeskaya avant de tempé-

rer en estimant que le cours de l'euro ne devrait pas réagir de manière significative, «les données décevantes étant déjà intégrées dans les cours». Par ailleurs, la livre faisait le yo-yo face aux principales devises, gagnant 0,12 % face à l'euro, à 88,58 pence pour un euro, et 0,05 % face au dollar, à 1,2295 dollar. Pour Neil Wilson, analyste pour Markets.com, la livre fait de nouveau face cette semaine aux

risques liés au Brexit, notamment concernant la teneur du discours du Premier ministre Boris Johnson, aujourd'hui lors de la conférence annuelle du Parti conservateur. Selon M. Wilson, «il n'y a pas de possibilité pour qu'un accord se fasse avant la date limite du 31 octobre». «Le Brexit se fera sans accord ou ne se fera pas», a-t-il conclu.

Salem K.

## Coopération énergétique

## L'Arabie saoudite compte investir 100 milliards USD en Inde

L'Arabie saoudite envisage d'investir 100 milliards de dollars en Inde, notamment dans les domaines de la pétrochimie, des infrastructures et de l'industrie minière et du raffinage. «L'Arabie saoudite projette d'investir en coopération avec l'Inde dans les domaines de l'énergie, du raffinage, de la pétrochimie,

des infrastructures, de l'agriculture, des minéraux et des mines», a déclaré récemment à la presse l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite à New Delhi, Saud bin Mohamed Al-Sati. «Le partenariat proposé par le géant pétrolier saoudien "Aramco" avec la compagnie indienne Reliance Industries Ltd reflète le caractère

stratégique des liens énergétiques croissants entre les deux pays», a souligné le diplomate saoudien. «Dans ce contexte, les investissements proposés par Saudi Aramco dans le secteur énergétique indien, tels que le projet de raffinerie et de pétrochimie dans la côte ouest de l'Etat indien de Maharashtra, d'un coût

global de 44 milliards de dollars, et le partenariat à long terme avec Reliance, constituent des jalons stratégiques dans nos relations bilatérales», a-t-il déclaré. Dans le cadre de la vision 2030, l'Arabie saoudite a pris une série de mesures visant à diversifier son économie tout en réduisant sa dépendance économique aux

produits pétroliers. L'Arabie saoudite est l'un des principaux fournisseurs de l'Inde en produits énergétiques, soit plus de 17 % des besoins du pays en pétrole brut et 32 % en gaz de pétrole liquéfié (GPL), alors que le montant global du commerce bilatéral se chiffre à quelque 34 milliards de dollars.

A. O./APS

## Vietnam

## L'excédent commercial atteint 5,9 milliards de dollars en neuf mois

Le Vietnam a enregistré un excédent commercial de 5,9 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de cette année, a annoncé le Bureau de la statistique générale (GSO) dans son rapport mensuel. Au cours du mois de septembre, le pays de l'Asie du Sud-Est a généré un excédent commercial de 500 millions de dollars, a indiqué le GSO. Après décomposition, le secteur intérieur a enregistré un déficit commercial de 19,4 milliards de dollars, tandis que les entreprises à capitaux étrangers ont dégagé un excédent commercial de 25,3 milliards de dollars. Les exportations du secteur intérieur ont augmenté de 16,5 % pour atteindre 59,57 milliards de dollars, soit 30,7 % du total des exportations, tandis que les entreprises d'IDE ont généré 134,73 milliards d'exportations

(+5 %), soit 69,3 % du total. Les échanges commerciaux du Vietnam ont atteint 382,72 milliards de dollars au cours de la même période, dont 194,3 milliards de dollars d'exportations et 188,42 milliards d'importations, note le GSO. Les smartphones et leurs composants ont enregistré le chiffre d'affaires à

l'exportation le plus élevé avec 38,6 milliards de dollars, soit 19,9 % du total des exportations et une hausse de 5,1 % en glissement annuel. Au cours des neuf premiers mois de cette année, les États-Unis sont restés le principal marché d'exportation du Vietnam, avec un chiffre d'affaires de 44,9 milliards de dol-

lars, en hausse de 28,2 % par rapport à la même période de l'année passée, suivis de l'Union européenne avec 31,1 milliards de dollars (-0,7 %), et de la Chine avec 27,8 milliards de dollars (-3,8 %). Par ailleurs, la Chine est restée le principal marché d'importation du Vietnam avec un chiffre d'affaires de 55,5 milliards

de dollars, soit une hausse de 17,3 % en glissement annuel, a souligné la même source. La Corée du Sud a occupé la deuxième place avec 35,4 milliards de dollars, en hausse de 1 %, suivie de l'ASEAN avec 24,1 milliards de dollars (+3,8 %).

Agences

## Zone euro

## L'inflation en baisse à 0,9 % en septembre

L'INFLATION dans la zone euro a atteint en septembre son niveau le plus bas depuis trois ans à 0,9 %, contre 1,0 % en août, selon des chiffres publiés mardi par l'Office européen des statistiques, Eurostat. Ce chiffre est inférieur aux prévisions des analystes interrogés par le fournisseur d'informations financières Factset, qui tablaient sur 1,0 %. Il reste bien en-deçà de l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE), qui vise à maintenir un niveau d'inflation légèrement inférieur à 2 %. Il s'agit du niveau d'inflation le plus bas depuis novembre 2016 (0,6 %). Cette faiblesse s'explique par la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, qui paralyse l'économie mondiale, en particulier les puissances exportatrices comme l'Allemagne, dont l'industrie manufacturière entre dans une phase de récession. L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac, qui exclut par conséquent les produits particulièrement volatiles) a en revanche progressé à 1,0 %, contre 0,9 % en août. Cette progression est due à la baisse des prix de l'énergie (-1,8 %) en septembre. Lors de sa réunion de septembre, la BCE a ressorti le grand jeu - baisse des taux et relance des rachats massifs de dette - pour aider l'économie de la zone euro, au prix de profondes divisions au sein du Conseil des gouverneurs sur l'opportunité de ces décisions.

R. E.

## Tlemcen

## Création de trois zones d'activités aquacoles

■ Trois zones d'activités aquacoles ont été créées à travers le littoral de la wilaya de Tlemcen constituant des pied-à-terre pour les investisseurs en aquaculture, a-t-on appris auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Par Nassima A.

Ces zones créées tout le long des 74 kilomètres du littoral de Tlemcen sont implantées l'une à l'Est de la wilaya à 800 mètres du port de Honaine au lieu-dit «El Barrage» d'une superficie de 2,8 ha pouvant abriter huit projets de pêche et d'aquaculture. La seconde à Ghazaouet au centre au lieu-dit «Addès» à 1 km du port d'une superficie de 1,25 ha pouvant abriter six projets d'aquaculture et la troisième à l'ouest à Bir El Maleh dans la daïra de Marsa Ben M'hidi d'une superficie de 2,4 ha pouvant abriter quatre fermes conchylicoles, quatre autres de pisciculture, deux écloseries d'une capacité de 5 à 10 millions d'alevins chacune, une unité de conserverie et une station de traitement et de purification des coquillages, a-t-on indiqué de même source. A ce jour, la réalisation d'un certain nombre de fermes aquacoles est projeté par la direction de la pêche et des ressources halieutiques à travers le littoral de la wilaya, dont trois fermes conchylicoles destinées à l'élevage de la moule pour une capacité prévisionnelle annuelle de 214 tonnes, deux autres situées dans la zone de Maarouf dans la commune de M'sirda Fouaga (daïra de Marsa Ben M'hidi) qui sont en phase d'installation du matériel en mer et une autre située à El Ourdania qui fait partie d'un projet intégré

pour l'élevage de la moule, la daurade royale et le loup de mer. Quatorze fermes piscicoles pour l'élevage de la daurade royale et le loup de mer pour une capacité prévisionnelle de 9 760 tonnes par an sont également prévues d'ici la fin 2020, a-t-on annoncé, rappelant qu'un projet de pisciculture en cages flottantes destiné à l'élevage de la daurade royale et du loup de mer est déjà opérationnel à Honaine. La capacité de production de cette ferme, qui a généré 14 emplois permanents, est de 600 tonnes de poissons, a-t-on fait savoir. Le littoral de la wilaya de Tlemcen dispose d'un nombre non négligeable de sites aquacoles qui peuvent accueillir plus d'une



vingtaine de fermes aquacoles, a-t-on signalé de même source qui conclut que l'aquaculture marine au niveau de la wilaya de Tlemcen présente des conditions environnementales favorables du point de vue de la qualité de l'eau, la profondeur, la température, etc... N. A./APS

## Port de Mostaganem

## Léger recul du volume de l'activité commerciale durant les 8 derniers mois

L'activité commerciale au port de Mostaganem a connu une légère baisse (1%) au cours des huit premiers mois de 2019, a-t-on appris auprès de la direction commerciale de l'entreprise portuaire de Mostaganem (EPM). Les chiffres avancés par le département statistiques à la direction commerciale de l'EPM font apparaître une baisse de l'activité commerciale de plus de 10 000 tonnes par rapport à la même période de l'année dernière. L'activité commerciale du port s'élève à 900 000 tonnes au 31 août dernier contre environ 912 000 tonnes au cours des huit premiers mois de 2018. Les importations ont connu, au cours de la même période, une diminution de 6 % avec une hausse record des exportations ayant augmenté de 65 % passant de 66 000 tonnes en 2018 à 110 000 tonnes

cette année, a indiqué la même source. Le bilan a relevé une baisse de 33 % des importations de produits agricoles dont les semences de pomme de terre (70 %) le bois (37 %) par rapport à une augmentation de 40 % des denrées alimentaires importées, notamment de la viande. Les importations de matériaux ferreux (tuyaux, tôles, ...) ont légèrement diminué par rapport à la même période de l'année dernière et des matériaux de construction et des équipements ont augmenté de 5 % et des produits pétroliers de 6 %, selon la même source. Au cours de la même période, 2 800 tonnes d'hélium, 5 760 t d'argile utilisé dans la fabrication de batteries, 17 573 t de matériel de transport et fournitures, 714 t de pommes de terre de consommation, 340 t de dattes, 50 t de légumes et 78 tonnes

de produits transformés ont été exportées vers de nombreux marchés européens et africains. L'activité des conteneurs a enregistré une baisse en import et export avec le déchargement depuis le début de l'année de 14 980 conteneurs (82 000 tonnes) et le chargement de 12 605 (35 000 t). Ce bilan positif a été réalisé en dépit d'un arrêt de travail de 18 jours au deuxième trimestre de l'année en cours à cause de la grève des travailleurs où 15 navires ont été transférés vers des ports limitrophes. Le volume global de l'activité commerciale de l'entreprise portuaire de Mostaganem a atteint, l'an dernier, 1 517 171 t avec une augmentation des exportations de 105 928 tonnes de différentes marchandises et produits agricoles vers plusieurs destinations, a-t-on rappelé. Samy Y.

## Tizi-Ouzou

## Essais «concluants» sur le premier tronçon du téléphérique

Les essais sur le premier tronçon du téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou, qui reliera la gare multimodale de Bouhinoune au siège de la wilaya à hauteur du CEM Babouche, ont été «concluants», a déclaré le wali, Mahmoud Djamaa. Intervenant à l'ouverture de travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Djamaa a ajouté que l'entrée en activité du premier tronçon interviendra après la définition du mode d'exploitation de ce transport aérien par câbles et la signature d'une convention entre les organismes concernés, poursuivant que des réserves soulevées par la Protection civile devront également être levées. Le projet de téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou reliera la gare multimodale de Bouhinoune au mausolée de Sidi Belloua, dans le village de Redjaoua, sur une distance de 5,5 km. Le premier tronçon assurera un transport de voyageurs en télécabines entre la gare de Bouhinoune et la sta-

tion Babouche sur une longueur de 2,5 kilomètre, avec deux haltes, l'une à la nouvelle ville et une autre au stade du 1er-Novembre, a-t-o, rappelé. De son côté, le président de l'APW, Youcef Aouchiche, a annoncé que sur le budget primitif 2020, voté à l'unanimité, une enveloppe de 250 millions de DA a été dégagée au profit du secteur de l'éducation nationale, 117 millions de DA pour celui des tra-

vais publics pour, entre autre, l'entretien des chemins de wilaya, 20 millions de DA pour l'acquisition d'équipement au profit du secteur de la santé notamment l'achat de radiographies mobiles de la glande mammaire pour le dépistage du cancer du sein. Par ailleurs, le chef de l'exécutif local a indiqué que la wilaya a entrepris des démarches auprès des départements ministériels concernés pour demander la

levée du gel sur le projet d'un nouveau centre hospitalo-universitaire et le raccordement des trois dernières communes au réseau de gaz naturel. «Le dégel du projet de réalisation d'un CHU constitue la principale préoccupation dans la mesure où l'hôpital existant (CHU Nedir-Mohamed) datant de l'époque coloniale ne répond plus, de par son emplacement et sa non-fonctionnalité, aux besoins de la population», a-

expliqué. De plus, le raccordement des trois dernières communes de la wilaya au réseau de gaz naturel, à savoir Akerrou, Ait Chafaa et Zekri, constitue «une des priorités de la loi de finances 2020», a rassuré le wali, déclarant : «Le ministre de l'Energie nous a confirmé que ce projet constitue l'une des premières priorités au niveau de la loi de finances 2020 pour son secteur», a-t-il dit. Y. H.

## Ain Defla

## Une production céréalière de 2,1 millions de quintaux attendue

La production céréalière à Ain Defla serait de l'ordre de 2,1 millions quintaux (qx) au titre de la saison agricole 2019-2020 en légère hausse par rapport à celle réalisée la saison dernière (1,95 million qx), a-t-on appris d'un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA). Ces prévisions à la hausse sont justifiées par l'optimisation des facteurs d'intensification inhérents à l'itinéraire technique de la production à l'instar notamment du recours aux engrais et à l'irrigation d'appoint, a indiqué le chargé des sta-

tistiques à la même direction, Amar Saâdi, mettant dans ce cadre en exergue la contribution de l'Institut des techniques des grandes cultures (ITGC). La superficie céréalière à emblaver est de 75 000 ha, en baisse par rapport à celle de l'année dernière (78 000 ha), a signalé M. Saâdi, faisant état d'un rendement moyen de 28 qx/ha. «A vocation agricole, la wilaya de Ain Defla compte quelque 13 000 agriculteurs investis dans la céréaliculture laquelle représente plus de 45 % de la surface agricole utile (SAU)», a-t-il fait

remarquer. S'attardant sur la prochaine campagne labours semailles, le même responsable a noté que la pluviométrie (42 mm) enregistrée depuis le mois de septembre «est de bon augure car permettant aux agriculteurs de labourer leurs terres sans grandes difficultés». «La campagne labours semailles s'annonce sous de bons auspices», a soutenu M. Saâdi, faisant état de la disponibilité des engrais au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Khemis Miliana. R. R.

Tunisie/Présidentielle

# L'Isie officialisera la date du second tour d'ici 48 heures

■ L'Instance chargée des élections en Tunisie (Isie) officialisera dans les 48 heures la date du second tour de la présidentielle dont une première date fixée au 13 octobre a été avancée, a indiqué une de ses responsables.

Par Fella Y.

Le tribunal administratif a annoncé avoir rejeté en appel cinq recours contre les résultats du premier tour, confirmant la victoire de l'universitaire Kais Saïed et de l'homme d'affaires Nabil Karoui. Cela ouvre la voie à une proclamation des résultats définitifs et du calendrier électoral dans les 48 heures, a ajouté Hasna Ben Slimane, une responsable de l'Isie. La campagne électorale commencera aussitôt ces résultats proclamés. Une décision est attendue aujourd'hui concernant une éventuelle libération de M. Karoui, soupçonné de blanchiment et fraude fiscale et incarcéré depuis le 23 août. S'il n'est pas libéré afin de faire campagne, «il est possible que l'intégralité du processus électoral soit contestée», a averti le président de l'Isie, Nabil Baffoun, vendredi. «Il y a une possibilité de recours contre l'opération électorale si l'incarcération se poursuit jusqu'au scrutin», a ajouté M. Baffoun, appelant la justice «à respecter le droit du candidat Karoui à faire campagne». L'Isie, ainsi que nombre de responsables politiques et d'observa-

teurs internationaux, ont appelé à une équité des chances entre les deux candidats du second tour. Si le parquet considère les soupçons «solides», l'arrestation de M. Karoui le 23 août, soit 10 jours avant le début de la campagne, avait suscité des interrogations sur une instrumentalisation de la justice par le politique. M. Karoui a accusé le Premier ministre, Youssef Chahed, son rival à la présidentielle, qui a démenti toute intervention.

## Rejet de tous les pourvois en appel par le Tribunal administratif

Les pourvois en appel déposés auprès du Tribunal administratif (TA) relatifs aux résultats du premier tour de la présidentielle tunisienne anticipée du 15 septembre, ont été tous rejetés, a fait savoir le porte-parole du Tribunal administratif, Imed Ghabri. «L'Assemblée plénière du Tribunal administratif a examiné les cinq pourvois en appel contre les résultats du premier tour de la présidentielle 2019 et décidé de les rejeter», a-t-il indiqué dans une déclaration à l'agence TAP. Lundi dernier, les chambres d'appel près du



Tribunal administratif ont décidé de rejeter les pourvois intentés par six candidats à l'élection présidentielle anticipée, contre les résultats du premier tour. Les six candidats sont Seïfeddine Makhlof, Abdelkrim Zbidi, Slim Riahi, Hatem Boulabiar, Néji Jalloul et Youssef Chahed. Jeudi, cinq candidats ont déposé des pourvois en appel relatifs aux résultats du premier tour du scrutin présidentiel. Il s'agit de Hatem Boulabiar, Néji Jalloul, Youssef Chahed, Slim Riahi et Seïfeddine Makhlof. Le deuxième tour de la présidentielle anticipée aura lieu le 13 octobre

prochain, selon la Haute instance indépendante pour les élections (Isie). Ce sont les candidats Kais Saïed, candidat indépendant et Nabil Karoui candidat du parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie), qui s'affronteront à cette occasion.

## Début des débats télévisés

La Télévision tunisienne entame la diffusion des débats électoraux pour les législatives, reconduisant ainsi l'expérience initiée à l'occasion de l'élection présidentielle anticipée du 15

septembre. «En tout, trois séances seront organisées, mardi et mercredi 1<sup>er</sup> et 2 octobre», a rapporté l'agence tunisienne TAP, précisant que les débats débutent à 21h00. Pour une retransmission simultanée des débats, la Télévision tunisienne, a indiqué dans un communiqué, qu'elle met à la disposition des chaînes de télévision et de radio tunisiennes, arabes et internationales, le signal de diffusion clean feed avec une édition en langue des signes. Un tirage au sort a été organisé la semaine dernière au siège de l'établissement de la Télévision tunisienne pour choisir les listes candidates qui participeront aux débats. Pour chaque séance, neuf listes seront présentes. Leurs représentants s'exprimeront sur des questions sociales et économiques, à l'instar de la santé, l'éducation, le développement régional et autre. Les législatives en Tunisie auront lieu le 6 octobre. Quelque 1 500 listes sont en lice pour s'emparer des sièges du Parlement. La campagne électorale entre les formations politiques et les candidats indépendants aura été des plus animées, indique-t-on.

F. Y./APS

Sahara occidental

## La cause se renforce à tous les plans face à l'isolement imposé par l'occupant marocain

Le président sahraoui, Brahim Ghali, également secrétaire général du Front Polisario, a affirmé que la cause sahraouie se renforce aux plans régional, continental et international, face à l'isolement imposé par l'occupant marocain et ses tentatives désespérées visant à parasiter les victoires diplomatiques du peuple sahraoui.

Pour le président sahraoui, «cet isolement a incité l'occupant marocain à mener une guerre psychologique et médiatique contre le peuple sahraoui, en recourant aux procédés les plus vils, mettant à nu son échec cuisant face à la bravoure et à l'unité des Sahraouis». Rappelant «la situation régionale et la position rigide des alliés», M. Ghali a évoqué les préparatifs en cours pour

la tenue, «dans de bonnes conditions, du 15<sup>e</sup> congrès du Front Polisario, en vue de l'élaborer une nouvelle stratégie de combat et d'avancer sur la voie de la réalisation des aspirations du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance».

Longueusement débattue lors des travaux de la 74<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, la cause sahraouie bénéficie du soutien international, exprimé lors des interventions des ministres participants ainsi que lors des entretiens bilatéraux qu'ils ont eus avec le chef de la

diplomatie sahraouie, Mohamed Salem Ould Salek et la délégation l'accompagnant. A cet effet, plusieurs hauts responsables ont exhorté l'ONU à assumer son rôle et à respecter ses engagements vis-à-vis de la cause sahraouie et du droit de son peuple à la liberté et à l'autodétermination.

Sabiba O.

Mauritanie

## Sortie de la première promotion d'officiers d'état-major du G5 Sahel

LA FORCE conjointe du G5 Sahel en Mauritanie sera renforcée par une nouvelle promotion d'officiers supérieurs des armées de la région sortis d'une formation de trois semaines au collège de défense du G5 Sahel à Nouakchott, ont rapporté des médias locaux. La formation des officiers supérieurs a axé sur les techniques de commandement des opérations de lutte contre le terrorisme dans le Sahel. Une fois formés, ils devront regagner le PC central de la force conjointe du G5 Sahel à Bamako. Les 36 officiers sont issus des armées de cinq pays-membres du G5 Sahel, à savoir, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Durant trois semaines, ils ont été formés à la collecte et à l'échange de renseignements pour renforcer l'efficacité des opérations de lutte contre le terrorisme dans le Sahel. Des exercices militaires en situation de combat étaient également au menu de la session de formation. «Les officiers ont réalisé des exercices opérationnels en conditions réelles», a fait savoir le représentant du secrétaire permanent du G5 Sahel, Mikailou Sidibé, cité par l'agence Afrique Presse, AP. Cette session de formation a eu lieu au sein du collège de défense à Nouakchott, créé en 2016 avec un budget annuel de 900 000 dollars pris en charge par les Etats-membres du G5 avec l'appui de certains partenaires, dont l'Allemagne, la France et l'Egypte.

R. M.

Libye

## 7 membres présumés de Daech tués dans une nouvelle frappe américaine

L'armée américaine a annoncé lundi avoir tué 7 membres présumés du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) dans une frappe aérienne menée dans le sud libyen, la quatrième du genre en moins de deux semaines. «Notre offensive contre l'EI et d'autres réseaux terroristes en Libye dégrade leur capacité à mener efficacement des opérations contre le peuple

libyen», a commenté le général William Gayler, chef des opérations du commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom) dans un communiqué. Cette nouvelle frappe menée dimanche en «coordination» avec le Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU et basé à Tripoli, porte à 43 le nombre de terroristes tués depuis le 19 septembre par les forces américaines en Libye.

Trois frappes aériennes avaient déjà été menées les 19, 24 et 26 septembre aux environs de Mourzouk, une oasis située à un millier de kilomètres au sud de Tripoli, tuant 8, 11 puis 17 terroristes présumés de l'EI, selon l'Africom. Le sud du pays échappe de fait au contrôle du GNA ainsi que de ses rivaux de l'est, même si les forces loyales au maréchal Khalifa Haftar disent y être présentes.

Y. K.



## Présidentielle afghane

## 27% de taux de participation

■ Le taux de participation au premier tour de l'élection présidentielle afghane qui s'est tenue samedi se situe autour de 27%, un plus bas historique, selon les derniers chiffres encore provisoires fournis mardi par la Commission électorale.

Par Rosa C.

« **A** ce jour nous avons enregistré 2,59 millions de votants sur 4 384 bureaux de vote », a déclaré Maulana Abdullah, un des responsables de la Commission électorale indépendante, lors d'une conférence de presse. « Ce n'est pas le chiffre définitif, cela va changer alors que nous recevons davantage de données », a-t-il ajouté, laissant entendre que l'évolution serait toutefois faible jusqu'à l'obtention du chiffre définitif de la participation. 2,59 millions de votants représentent 27% des 9,6 millions d'électeurs appelés aux urnes samedi dans l'Afghanistan en guerre pour choisir le chef de l'Etat parmi 18 candidats, avec deux favoris, l'actuel président Ashraf Ghani et son chef de l'exécutif Abdullah Abdullah. Le taux de participation est le plus bas enregistré des quatre scrutins présidentiels tenus depuis 2004. Mais de nombreux observateurs indépendants ont souligné que le dernier scrutin se distingue des précédents par une plus grande transparence et une meilleure organisation. Abdullah Abdullah a revendiqué la victoire dès lundi, avant de faire machine arrière mardi en disant « attendre des résultats finaux propres ». Le colistier de son rival, Amrullah Saleh, a fait de même lundi en se disant convaincu de la victoire avant de s'en remettre aux résultats que fournira la commission électorale. Les résultats préliminaires du premier tour doivent être annoncés le 19 octobre et



les définitifs proclamés le 7 novembre. Un éventuel deuxième tour se tiendrait dans les quin-

ze jours suivants si aucun candidat n'atteint la majorité. Le scrutin de samedi s'est tenu dans une

situation sécuritaire tendue, avec de multiples petites attaques des talibans, notamment contre des

bureaux de vote, mais sans gros incident. R. C.

## Nucléaire

## Washington confirme une rencontre avec Pyongyang «au cours de la semaine prochaine»

Le département d'Etat américain a confirmé mardi la reprise imminente de pourparlers sur le nucléaire avec la Corée du Nord, annonçant que des responsables américains et nord-coréens allaient se rencontrer « au cours de la semaine prochaine ».

« Je peux confirmer que les représentants des Etats-Unis et de la RPDC (nom officiel de la Corée du Nord) ont l'intention de se rencontrer la semaine prochaine », a déclaré une porte-parole du département d'Etat, ajoutant qu'elle n'avait pas d'autres

détails à fournir sur cette réunion. Plus tôt mardi, la Corée du Nord a annoncé qu'elle tiendrait samedi des discussions de travail sur le nucléaire avec les Etats-Unis, relançant les efforts diplomatiques huit mois après l'échec du sommet de Hanoi. Les deux par-

tis ont accepté d'avoir des « contacts préliminaires » le 4 octobre et des discussions de travail le lendemain, a annoncé le vice-ministre nord-coréen des Affaires étrangères Choe Son Hui dans un communiqué diffusé par l'agence officielle KCNA. K. Y.

## Afrique du Sud/Xénophobie

## Ramaphosa prévoit de nouveaux émissaires en Afrique

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa entend envoyer de nouveaux envoyés spéciaux auprès de pays africains afin de les rassurer suite aux violences xénophobes ayant récemment secoué certaines régions du pays, a annoncé le porte-parole de la présidence, Khusela Diko. « Des envoyés spéciaux seront dépêchés, dans les semaines qui viennent, auprès d'autres pays africains et de l'Union africaine (UA) », a dit M<sup>me</sup> Diko, citée par des médias, sans préciser les pays

ciblés. Lundi, le président sud-africain a reçu un rapport préliminaire sur des missions entreprises récemment par un premier groupe d'envoyés spéciaux dépêchés auprès de certains pays du continent dans le sillage des récentes violences qui ont fait au moins 12 morts. Ces envoyés ont exprimé aux chefs d'Etat et de gouvernement du Nigeria, du Ghana, du Sénégal et du Niger les excuses du président Ramaphosa suite à ces violences, a dit la Porte-parole, ajoutant qu'ils ont exprimé

l'opposition du gouvernement sud-africain que ces actes criminels ne représentent pas les valeurs du pays. Mi-septembre, M. Ramaphosa a dépêché des émissaires de haut-rang auprès de plusieurs homologues du continent pour leur assurer que leurs citoyens étaient les bienvenus dans son pays, malgré la vague

de violences xénophobes du début du mois. Les violences xénophobes, qui ont principalement ciblé des ressortissants subsahariens, ont engendré une tension dans les relations entre l'Afrique du Sud et certains pays du continent. Le Nigeria et le Zimbabwe ont rapatrié des centaines de citoyens de l'Afrique du

Sud suite à ces incidents. Cette question serait soulevée lors des entretiens que Ramaphosa aura avec son homologue nigérian Muhammadu Buhari, attendu cette semaine à Pretoria pour une visite d'Etat. M. O.

## Irak

## Plus d'un millier de manifestants pour des revendications sociales

## Trois employés d'un champ pétrolier tués dans un attentat

TROIS civils syriens ont été tués mardi dans une attaque à la bombe près du champ pétrolier d'Al-Omar dans l'est de la Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Seule une partie du champ d'Al-Omar, le plus grand de Syrie et situé dans la province de Deir Ezzor, est toujours en activité, mais il est aussi utilisé comme base militaire par les Forces démocratiques syriennes (FDS), une alliance de combattants kurdes et arabes soutenue par Washington. L'attaque visait les FDS mais c'est un véhicule transportant des employés du champ qui a été touché, a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdelrahmane. « L'engin explosif a été activé à distance après le passage d'une patrouille des FDS sur la route menant au champ pétrolier » mais l'explosion a touché un véhicule transportant des travailleurs du champ, passé juste après celui des FDS, selon lui. Trois employés ont péri. Déclenchée en 2011, la crise en Syrie a fait plus de 370 000 morts et des millions de déplacés. O. B.

Les forces de l'ordre irakiennes ont tenté de disperser à coups de canons à eau et de gaz lacrymogène plus d'un millier de manifestants dénonçant la corruption et réclamant emplois et services publics à Baghdad, ont rapporté les médias. Ce défilé marque le premier mouvement social d'envergure à Baghdad auquel doit faire face le gouvernement d'Adel Abdel Mahdi, qui s'apprête à souffler sa première bougie à la tête du pays ravagé par les guerres, et en pénurie chronique d'électricité et d'eau potable depuis des années. Le rassemblement, parti de la place

Tahrir, point de rendez-vous traditionnel des manifestations dans le centre de Baghdad, a été dispersé une première fois avant que les manifestants ne se regroupent de nouveau pour prendre la direction d'un pont menant vers la Zone verte, où siègent l'ambassade américaine et le Parlement. Certains parmi les manifestants appelaient sous une nuée de drapeaux irakiens à lancer un sit-in illimité et à maintenir la mobilisation jusqu'à obtenir « la fin de l'injustice » et « des services et des emplois ». Outre les slogans réclamant du travail pour les jeunes – dont le taux de chô-

mage de 25% est deux fois supérieur à la moyenne nationale – et des services publics, certains manifestants brandissaient des affiches de soutien au général Abdel Wahab al-Saadi, le patron du contre-terrorisme, des unités d'élite, qui a été « mis à l'écart » la semaine dernière par M. Abdel Mahdi, selon les médias. Selon les instances officielles, la corruption a englouti depuis la chute de l'ancien régime de Saddam Hussein en 2003 au moins 410 milliards d'euros, soit quatre fois le budget de l'Etat et plus de deux fois le PIB de l'Irak. O. N.



Journée mondiale du film d'animation

## Alger et Annaba en fête

■ La Journée mondiale du film d'animation ne passera pas inaperçue cette année, grâce à une programmation filmique proposée par le Centre culturel français en Algérie. C'est à Alger et Annaba que les cinéphiles pourront assister à la Fête du cinéma d'animation, à travers la projection de films récents, afin de mettre en avant des réalisateurs nouveaux.

Par Abia Selles

Les villes d'Alger et Annaba proposent au public plusieurs projections filmiques en ce mois d'octobre, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale du film d'animation. C'est le Centre culturel français en Algérie qui a pris l'initiative d'organiser la Fête du film d'animation dans sa 18<sup>e</sup> édition.

Organisé simultanément en France et en Algérie, cet événement propose la projection de films récents afin de mettre en avant des réalisateurs nouveaux. A Alger, l'événement débute le 11 octobre et se poursuivra jusqu'au 19 du même mois. Quant à Annaba, la fête du film d'ani-

mation est prévue du 14 au 19 octobre courant. Plusieurs films sont à l'affiche à cette occasion, à savoir «Les hirondelles de Kaboul» de Zabou Breitman et Eléa Gobbé-Mévellec (2019). Ce film revient sur des événements qui se sont déroulés en 1998 à Kaboul. Dans un pays en ruine, occupé par les talibans, le film raconte l'histoire d'un jeune couple, Mohsen et Zunaira, qui s'aime profondément et qui voulaient croire en l'avenir.

«En sortant de l'école» (2018) est aussi à l'affiche. Treize courts-métrages mettant en scène des poèmes de Paul Eluard réunis sous le beau titre «Liberté» et toujours réalisés par de jeunes cinéastes sortant des écoles de cinéma d'animation

françaises, seront projetés à Alger et Annaba.

Il est à rappeler que la Fête du film d'animation, organisée chaque année par le Centre culturel français en Algérie, valorise le cinéma «image par image» et contribue à la promotion des films et de leurs auteurs. Sa genèse et sa mise en place sont articulées avec la Journée mondiale du film d'animation, célébrée le 28 octobre en hommage à la première projection publique de bandes animées, à Paris, au Musée Grévin, précisément le 28 octobre 1892.

Depuis 17 ans, la Fête du cinéma d'animation se développe et fait du mois d'octobre le mois du cinéma d'animation partout dans le monde, proposant la



projection de films innovants et la mise en avant de réalisateurs

nouveaux relevant entièrement de la découverte.

A. S.

## «Raconte-moi les Aurès»

## La diversité du patrimoine des Aurès en ouvrage

«Raconte-moi les Aurès», nouvel ouvrage illustré reflétant la richesse et la diversité du patrimoine culturel matériel et immatériel de la région des Aurès, a été présenté par son auteur Rachid Hamatou pour la première fois au public, en marge du colloque international sur «La résistance de la femme en Afrique du Nord, de l'antiquité au 19<sup>e</sup> siècle». L'ouvrage est le résultat d'un voyage de 20 ans d'investigations et de recherches, a indiqué son auteur, le journaliste

Rachid Hamatou, précisant que son livre «est le fruit d'une véritable coopération avec le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) qui a pris en charge sa publication chez les éditions Guerfi». L'ouvrage rassemble des contributions de plusieurs chercheurs spécialisés dans le patrimoine aurésien, dont Nacéra Belloula (lauréate du prix Kateb-Yacine), Abdelhamid Bouacida (lauréat du prix Malek-Haddad), Yasmine Bendaasse (ethnologue établie aux USA), Mâamar Feradji

(journaliste et fondateur du journal «Massa El Djazair») et Abdelkarim Ghazali (journaliste au quotidien «La Tribune»). Le livre, premier-né de Rachid Hamatou, se décline en 128 pages illustrées copieusement de pas moins de 200 photographies qui jettent la lumière notamment sur des métiers artisanaux en voie de disparition, de vieux ustensiles et outils et des spécimens du tapis Nemouchi aux couleurs et motifs à la symbolique chargée d'histoire.

L'auteur assure travailler actuellement sur un ouvrage exclusivement consacré au tapis Nemouchi des régions de Khenchela et Tébessa, rappelant que ce tapis avait obtenu en 1948 le premier prix international face aux tapis iranien et azerbaïdjanais. Le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a indiqué à l'occasion que «Raconte-moi les Aurès» sera présent à la prochaine édition du Salon international du livre d'Alger (SILA-2019). F. H.

## Festival du film documentaire «Sidi M'hamed Benaouda»

## Relizane accueille les participants

Le Festival international du film documentaire «Sidi M'hamed Benaouda» a ouvert ses portes lundi après-midi, à la maison de la Culture M'hamed-Issihakem de Relizane, avec la participation d'experts et de spécialistes du monde cinématographique nationaux et étrangers.

Le SG de la wilaya, Aboubekeur Bourriche, a donné le coup d'envoi de la première édition de cette manifestation culturelle organisée par l'association «Zaitouna» en

coordination avec le ministère de la Culture.

Constituant une porte ouverte sur le patrimoine de la région de Relizane, ce rendez-vous culturel a pour but de faire connaître l'histoire du saint-patron «Sidi M'hamed Benaouda», son histoire et la waada annuelle qui lui est dédiée, sa tribu, et faire la promotion du tourisme culturel et du patrimoine de la région.

Le bal du festival a été ouvert par la projection du court métrage «El Alfa» (Foin), réa-

lisé par Khaled El Kebbiyeche, retraçant, durant 8 minutes, le parcours d'un enfant prénommé «Ilyes», âgé de 13 ans, fan de chevaux et friand de fantaisie, avant qu'une troupe de danse «bedouie» n'ait ébloui les invités présents au folklore de l'Oranie.

Lors de cette manifestation, plusieurs films documentaires et photographies prendront demain en lice pour remporter les prix réservés aux meilleures réalisations.

L. B.

## Décès

## La cantatrice américaine Jessye Norman n'est plus

La légendaire cantatrice américaine Jessye Norman est décédée lundi à New York à 74 ans, des suites d'une septicémie, a indiqué une porte-parole de la famille. «C'est avec une profonde tristesse et chagrin que nous annonçons la mort de la star internationale de l'opéra Jessye Norman», a indiqué la famille.

Née dans l'Etat américain de Géorgie, Jessye Norman s'était fait connaître en s'installant à la fin des années 60 en Europe, où elle s'est produite dans les plus grandes salles.

Dès l'enfance, Jessye Norman s'initie aux «spirituals» au sein de la communauté noire d'Augusta, où elle a grandi, dans le sud-est

des Etats-Unis, et où ses parents militaient au sein de l'organisation NAACP pour les droits des Noirs.

Elle décroche une bourse d'études à l'université Howard, établissement fondé à Washington pour accueillir les étudiants noirs en pleine ségrégation.

Engagée dès 1968 – elle n'a alors que 23 ans – au Deutsche Opera de Berlin, elle débute en France cinq ans plus tard, dans l'«Aïda» de Verdi.

Des invitations suivent au Festival d'Aix-en-Provence («Hippolyte et Aricie» de Rameau en 1983, «Ariane à Naxos» de Richard Strauss en 1985), à l'Opéra-Comique (1984) et au Châtelet (1983, et

régulièrement depuis 2000). Elle s'installe en Europe où avec son timbre sombre et pulpeux, elle s'impose comme l'une des soprano dramatiques les plus reconnues, en particulier pour ses interprétations de Wagner.

Femme de convictions, elle a fondé dans sa ville natale la Jessye Norman School of the Arts pour soutenir de jeunes artistes socialement défavorisés. Mais elle s'était faite rare ces dernières années, notamment après la publication de ses mémoires, «Stand up straight and sing!» en 2014. Elle y raconte en détails les femmes qui l'avaient marquée et le racisme auquel elle avait été confrontée, enfant puis adulte.

R. I.

## AGEND'ART

Galerie d'art Le Paon  
(Centre des arts de Riadh  
El-Feth, niveau 104, El-  
Madania, Alger)

Jusqu'au 20 octobre :  
Exposition «Convergence»  
de l'artiste Mohamed Krour.

Maison de la culture  
Malek-Haddad de  
Constantine

Du 3 au 5 octobre :  
16<sup>e</sup> édition du Festival national  
d'astronomie populaire,  
à l'occasion de la Semaine  
mondiale de l'espace décrétée  
par l'ONU.

Esplanade de Riadh-El-  
Feth (El-Madania, Alger)  
jusqu'au 5 octobre :

12<sup>e</sup> édition du Festival international  
de la bande dessinée  
d'Alger (Fibda).

Musée national public  
d'art moderne et contemporain  
d'Alger (rue Larbi-  
Ben-M'hidi, Alger-Centre)

Jusqu'au 7 octobre :  
7<sup>e</sup> exposition internationale  
d'art contemporain,

Performance et Fashion  
Design, sous le thème «Al-  
Tiba9» (Oxymore), avec la  
participation de l'Italie,  
l'Espagne, la Belgique, la  
Russie et des Etats-Unis,  
notamment.

Galerie d'arts Ifru  
Design (Télemly, Alger)

Jusqu'au 9 octobre :  
Exposition «Mouqelth»  
(Regard), par la photographe  
Chafia Loudjici et  
l'aquarelliste Narimène  
Mezghiche.



JS Saoura

## L'AGEx aura lieu le 9 octobre

**L'ASSEMBLÉE** générale extraordinaire (AGEx) de la JS Saoura aura lieu le 9 octobre à Béchar pour l'installation d'une commission de candidatures en vue de l'élection d'un nouveau président, annonce lundi ce club de Ligue 1 sur sa page Facebook. « Cette assemblée extraordinaire a été convoquée en dépit des sollicitations des supporters et de la société civile de la wilaya de Béchar auprès de Mohamed Zerouati pour qu'il revienne sur sa démission de la présidence du club de la Saoura », précisent les administrateurs de cette page. La démis-

sion de Zerouati, lundi passé juste après la défaite de son équipe à domicile face à Al-Shabab (Arabie saoudite) en 16<sup>e</sup> de finale (aller) de la Coupe arabe des clubs (3-1), suivie de celle du président du conseil d'administration de la société sportive par actions JS Saoura, a créé un « grand vide », selon des observateurs sportifs locaux. Les joueurs de la JSS, qui se trouvent actuellement à Ryadh pour la rencontre retour prévue mardi, contribueraient, s'ils réalisent un bon résultat, à l'amélioration du climat au sein du club, estiment-ils.

Championnat d'Afrique 2019 de voile

## 50 athlètes participeront à l'édition d'Alger

**CINQUANTE** athlètes (messieurs et dames), représentant dix pays, seront engagés dans les Championnats d'Afrique 2019 de voile, prévus du 6 au 12 octobre prochain à Alger, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV). La compétition concernera les Séries RSX et Laser (Radial et Standard), appelées communément « Séries Olympiques ». Ces

Championnats d'Afrique sont qualificatifs aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon). La compétition se déroulera au niveau de l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage (Est). C'est la deuxième fois consécutive que l'Algérie abrite la compétition, après celle qui était qualificative aux JO de 2016 à Rio (Brésil).

Championnat arabe de handball (messieurs)

## Le GSP affrontera Al Gharafa en finale

**LE GS** Pétroliers s'est qualifié pour la finale du Championnat arabe des clubs champions de handball (messieurs), après sa victoire contre les Koweïtiens de Burgan sur le score de 32-25, mi-temps (13-11) en demi-finale disputée lundi soir à Amman (Jordanie). Lors du tour préliminaire, les hommes de Réda Zeguili avaient déjà battu Burgan par 28 à 17, en match comptant pour la 3<sup>e</sup> journée du groupe A.

En finale, prévue jeudi 3 octobre à 16h00, le GS Pétroliers affrontera les Qataris d'Al-Gharafa qui ont composé leur billet aux dépens des Saoudiens d'Al Wehda (25-24), mi-temps (14-6) dans l'autre demi-finale. Le match de classement pour la troisième place mettra aux prises les Koweïtiens d'Al Burgan aux Saoudiens d'Al Wehda, mercredi 2 octobre à 17h00.

10<sup>e</sup> marathon international de Medghacen (Batna)

## 1 400 coureurs au rendez-vous

**PLUS DE 1 400** coureurs d'Algérie et de 11 autres pays prendront part à la 10<sup>e</sup> édition du marathon international de Medghacen qui aura lieu à partir du 5 octobre 2019 à Batna, a-t-on appris du président de l'association Medghacen, Azzeddine Guerfi. Le marathon international du mausolée royal numide Medghacen verra la participation de coureurs de pays arabe, africains et autres issus de pays européens à l'instar de la Grande-Bretagne, la Belgique et la France, a déclaré le même responsable à l'APS, précisant que cette manifestation est organisée par l'association

Medghacen en collaboration avec la direction de la jeunesse et les sports et la Ligue de wilaya de l'athlétisme. Affirmant que tous les moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour réussir ce rendez-vous sportif, le même responsable a indiqué que le marathon sera lancé depuis le centre-ville de Batna vers le tombeau de Medghacen sur un linéaire de 42,192km. Il a également fait part de la programmation, en plus de cette épreuve-reine, de 2 autres courses, la première sur 13 km entre Batna et Fesdis et la seconde sur 26 km entre Batna et El Maâdar.

Mondiaux-2019 d'athlétisme (400m haies)

## Lahoulou se contente de la 8<sup>e</sup> place

**L'ALGÉRIEN ABDELMALIK** Lahoulou s'est classé 8<sup>e</sup> et dernier de la finale du 400m haies des Championnats du monde-2019 d'athlétisme, remportée lundi à Doha par le Norvégien Karsten Warholm. Aligné dans le 8<sup>e</sup> couloir, Lahoulou a réalisé un chrono de 49.46, débordé par le rythme de la course remportée par Warholm (47.42) qui réussit à

conserver sa médaille d'or remportée en 2017 à Londres. La médaille d'argent est revenue à l'Américain Rai Benjamin (47.66), devant le Qataris Abderrahman Samba en bronze (48.03). En se qualifiant samedi pour la finale, le champion d'Afrique algérien avait pulvérisé le record national de la distance qu'il détenait depuis 2018, avec la marque de 48.39.

Equipe nationale

# Encore des changements dans le staff

■ La Fédération algérienne de football a procédé, encore une fois, à des changements dans le staff de la sélection nationale, sur la demande certainement du coach national, Djamel Belmadi.



La sélection nationale sera bien entourée

Par Mahfoud M.

**A**insi, on apprend que la FAF a décidé de désigner Brahim Benyacine comme manager général de la sélection nationale et sera chargé du côté organisationnel, et interviendra dans l'organisation des stages et autres matchs de la sélection. Benyacine, qui remplace l'ancien manager général Hakim Meddane, était administrateur au niveau de la sélection nationale locale avant de rejoindre l'EN A lors du mandat de l'ancien président de la FAF, Raouraoua. A la venue de Zetchi,

Benyacine a réintégré l'administration avant qu'il ne lui soit appelé pour ce poste, où il sera chargé d'être le relais entre Belmadi et la FAF. Par ailleurs et pour éviter les problèmes qui ont fait surface lors du dernier match de la sélection locale face au Maroc pour le compte des éliminatoires du CHAN au stade Tchaker de Blida, la FAF a désigné le responsable des matchs dans ce stade, qui n'est autre que le président de la Ligue de Blida, Hafi Fergani. Ce dernier mettra toute son expérience au profit des différentes sélections qui évolueront dans ce stade

pour éviter les problèmes qui pourraient surgir. Pour ce qui est du match amical face à la Colombie qui se déroulera en ce mois d'octobre, on croit savoir qu'il aura lieu à guichets fermés étant donné que les 40 000 billets mis en vente par net ont été écoulés. La forte communauté établie en France ne veut pas rater ce rendez-vous et souhaite rendre hommage aux champions d'Afrique, ce qui fera sans nul doute plaisir aux joueurs de la sélection nationale qui ont maintenant l'habitude d'évoluer devant des gradins bien garnis.

M. M.

Saison 2020/2021

## Quatre clubs accéderont en L1 et deux descendront

**L**es modalités d'accession et de rétrogradation dans le nouveau système de compétition ont été adoptées par le Bureau fédéral (BF) de la Fédération algérienne de football (FAF), lors de la réunion tenue ce lundi à Ouargla, a indiqué le président de l'instance, Kheireddine Zetchi. Le nouveau système de compétition qui entrera en vigueur à partir de la saison 2020-2021, portera sur la rétrogradation de deux équipes de la Ligue 1 professionnelle qui sera désormais composée de 18 clubs, et l'accession de quatre équipes de Ligue 2 amateur, scindée en deux groupes

(Centre-Est et Centre-Ouest) avec 16 clubs chacune, a-t-il expliqué lors d'un point de presse, à l'issue d'une réunion statutaire du BF de la FAF. M. Zetchi a indiqué que les nouvelles modalités d'accession et de rétrogradation entre les différents paliers ont été adoptées et seront applicables dès la prochaine saison (2020/2021). Le président de la FAF a ajouté que cette réunion a été également une opportunité pour l'installation et l'activation de la Direction nationale de contrôle des clubs (DNCC). Composée de cinq membres, cette direction a été mise en place essentiellement pour

garantir le suivi-évaluation et l'accompagnement de passage des clubs au statut professionnel, a-t-il ajouté. Le BF a installé, en outre, un responsable chargé du suivi de l'indemnité de formation et des mécanismes de solidarité, selon M. Zetchi, qui a souligné l'importance de la bonne gestion, permettant de réduire les pertes économiques des clubs amateurs notamment. Cette réunion entre dans le cadre d'une démarche de décentralisation des activités de la FAF et de sa volonté de promouvoir le football aux quatre coins du pays, a-t-il soutenu.

Coupe arabe (16<sup>es</sup> de finale - retour)

## Le MCA passe en 8<sup>es</sup> de finale

**L**e MC Alger s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe arabe des clubs de football, après le nul arraché devant les Omanais de Dhofar 1 à 1 (mi-temps : 0-0), lundi soir à Salalah (Sultanat d'Oman), en 16<sup>e</sup> de finale retour de la compétition arabe. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Abdelaziz Hamid (61) pour Dhofar, alors

que Hichem Nekkache a signé le but égalisateur au profit du MCA (75'). Lors du match aller disputé au stade du 5-Juillet (Alger), les Mouloudiens s'étaient imposés sur le score de 1 à 0, grâce à une réalisation signée par le défenseur central Ayoub Azzi. L'autre représentant algérien encore en lice dans cette compétition arabe, la JS Saoura, affrontera

mardi à Ryadh (17h45 algériennes) les Saoudiens d'Al-Shabab dans une mission presque impossible après la lourde défaite concédée lors du match aller (3-1) au stade 20-Août de Béchar, tandis que le CS Constantine avait été éliminé par Al-Muharrar du Bahreïn (victoire 3-1, défaite 0-2).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Athlétisme / Mondiaux-2019 (400m haies)

## Lahoulou satisfait à «100%»

LAHOULOU, 8<sup>e</sup> sur 400m haies à Doha, s'est dit mardi satisfait à «100%» de sa prestation aux Championnats du monde-2019 d'athlétisme au cours desquels l'«objectif était de se qualifier en finale». «J'e suis content et satisfait à 100%. Dès le début, l'objectif était de faire une finale avec les grands athlètes de la spécialité. J'ai réussi à franchir une étape (dans ma carrière) avec, à la clé, un record d'Algérie et une qualification aux Jeux olympiques», a écrit l'athlète sur sa page Facebook. Revenant sur la finale de lundi, au cours de laquelle il est arrivé huitième et dernier, le natif de Jijel (27 ans) a expliqué qu'il était «fatigué un peu», ce qui l'a empêché de «faire (son) rythme habituel». «Mais on va analyser la course pour savoir où se situe le problème et bien sûr régler ça pour les prochaines compétitions», a-t-il ajouté. Aligné dans le 8<sup>e</sup> couloir, le champion d'Afrique algérien a réalisé un chrono de

49.46, débordé par le rythme de la course remportée par le Norvégien Karsten Warholm (47.42) qui a réussi à conserver sa médaille d'or remportée en 2017 à Londres. La médaille d'argent est revenue à l'Américain Rai Benjamin (47.66), devant le Qatar Abdirrahman Samba en bronze (48.03). En se qualifiant samedi pour la finale, Lahoulou avait pulvérisé le record national de la distance qu'il détenait depuis 2018 avec la marque de 48.39 (contre 48.47 aux Championnats d'Afrique à Asaba, Nigeria). Avant Lahoulou, aucun hurdler algérien n'avait réussi à se qualifier pour une finale de Championnats du monde. Il est en revanche le 17<sup>e</sup> Algérien à s'être hissé en finale de Mondiaux d'athlétisme, toutes spécialités confondues.

Racim S.

Iran

## 5 ans de prison ferme à l'encontre du frère du président Rohani

LE FRÈRE du président iranien Hassan Rohani, Hossein Fereydoun, a été condamné à cinq ans de prison ferme à l'issue d'un procès pour corruption, selon une source officielle. «En ce qui concerne M. Hossein Fereydoun, la peine de sept ans d'emprisonnement prononcée en première instance a été réduite à cinq ans», a déclaré Gholamhossein Esmaili, porte-parole de l'Autorité judiciaire iranienne, lors d'une conférence de presse retransmise en direct. Il s'agit là d'un «verdict final» contre lequel il n'existe plus aucun recours possible, a ajouté M. Esmaili, sans préciser si M. Fereydoun avait été écroué à la suite de sa condamnation ou s'il était encore en liberté. M. Fereydoun a aussi été condamné à verser «une amende» et à

rembourser «les pots-de-vin» qu'il est accusé d'avoir perçus, a encore déclaré le porte-parole sans avancer de montant précis. Frère et conseiller spécial de M. Rohani, M. Fereydoun avait été arrêté en juillet 2017 après avoir été cité dans plusieurs affaires de corruption. Accusé de «délits financiers», il avait été libéré au lendemain de son arrestation après s'être acquitté d'une caution d'un montant équivalant alors à environ 9,3 millions de dollars des Etats-Unis, selon plusieurs médias locaux. Le président iranien et M. Fereydoun ne partagent plus le même nom depuis que M. Rohani a changé le sien plus jeune. Le procès de M. Fereydoun s'était ouvert en février. Peu de détails ont émergé dans la presse iranienne sur son cas depuis lors. O. B.

Opération «Un arbre pour chaque citoyen»

## Médéa : 116 mille plants réservés pour la 1<sup>re</sup> phase

PAS MOINS de 116 mille plants de différentes espèces ont été réservés pour la première phase de l'opération «un arbre pour chaque citoyen» lancée mardi à travers plusieurs communes de la wilaya de Médéa, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts. Initiée par le programme de plantation, élaboré par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette opération, à laquelle sont associés aussi bien les collectivités locales que les associations et les citoyens, s'étalera jusqu'au 21 mars pro-

chain suivant un calendrier de plantation mis sur pied par les services des forêts pour en garantir le succès, a-t-on confié. L'objectif de l'opération consiste en la mise en terre d'un total de 223 mille plants à travers les 64 communes que compte la wilaya, avec comme priorité les zones affectées par les incendies de forêt et les principaux bassins versants de la région et ce, dans le but de diminuer les effets d'érosion du sol et revitaliser les espaces exposés à des risques de désertification, en particulier dans la partie sud de la wilaya, a-t-on expliqué. Dalil T.

## pouvoir d'achat actuel des Algériens



Djalou@hotmail.com

Importation des véhicules de moins de 3 ans

## L'Algérie «refuse d'être une décharge des véhicules à moteur diesel»

■ M<sup>me</sup> Zerouati a précisé que tous les pays du monde avaient mis en place des agendas pour se débarrasser des véhicules à moteur diesel à l'horizon 2040, et les remplacer par d'autres fonctionnant au GPL ou électriques.

Par Hamid M.

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zahra Zerouati a affirmé, mardi à Alger, que l'Algérie refusait d'être une décharge des véhicules étrangers à moteur diesel, une fois la reprise officielle de l'importation des véhicules de moins de trois ans. Dans une déclaration à la

presse en marge d'une journée d'information sur le barrage vert et les changements climatiques, M<sup>me</sup> Zerouati a précisé que tous les pays du monde avaient mis en place des agendas pour se débarrasser des véhicules à moteur diesel à l'horizon 2040, et les remplacer par d'autres fonctionnant au GPL ou électriques. Elle a aussi mis l'accent sur les engagements de

l'Algérie, à l'échelle internationale, dans le cadre du plan national Climat, qui astreint tous les secteurs à aller vers le GPL et les véhicules électriques. «Pourquoi s'engager dans un processus économique limité dans la durée qui ne fera qu'accroître dangereusement les émissions des gaz à effet de serre et polluer davantage l'air de notre pays?», s'est-elle interrogée. Yanis Ch./APS

Festival

## Le 12<sup>e</sup> Fibda s'ouvre à Alger

Le 12<sup>e</sup> Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) s'est ouvert mardi à Alger (esplanade Riad El Feth) avec la participation de créateurs de quinze pays dont les Etats-Unis d'Amérique, invités d'honneur de cette édition.

Placée sous le signe «Les supers héros à Alger», l'édition 2019 accueille, outre la centaine de bédésistes – entre Algériens et étrangers – des expositions de BD, des activités et des rencontres liées au 9<sup>e</sup> art. Présent à la cérémonie d'inauguration, aux côtés d'autres membres du gouvernement, le ministre de la Culture par intérim, Hassen Rabehi, a fait lecture des stands des participants dont celui accueillant les USA, représentés par 15 dessinateurs-bédésistes et ses plus importants éditeurs de

BD à l'image des éditions Marvel et DC Comics. Saluant la participation de tous les pays à cet événement culturel «très important» dont les USA, pays pionnier dans le 9<sup>e</sup> art, M. Rabehi, également ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, s'est dit impressionné par la «diversité» des œuvres de bédésistes. La bande dessinée, dit-il, est un segment important de la culture et un art à même de «resserrer les liens entre les peuples et les civilisations».

Les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Jeunesse et des Sports et du Tourisme et de l'Artisanat, respectivement Tayeb Bouzid, Raouf Bernaoui et Abdelkader Ben Messaoud, ont assisté à la

cérémonie d'ouverture de ce 12<sup>e</sup> Fibda, aux côtés de la commissaire du festival, Dalila Nadjem. Parmi les pays participants à ce festival, la Belgique, l'Espagne, Cuba, ainsi que la Pologne qui marque sa première participation au Fibda.

En marge des expositions de BD, diverses activités sont prévues: conférences sur la BD espagnole et suédoise, ateliers de formation sur le dessin et le coloriage, concours de déguisement «cosplay», entre autres. Le 12<sup>e</sup> Fibda qui se poursuit jusqu'à samedi sera marqué par la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la première revue de BD «M'quidech» – du nom de l'emblématique personnage créé par Ahmed Haroun – lancée en 1967.

Jamil Y.